

SÉMINAIRE SUR LE SYSTÈME DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

Genève, 17 et 18 juin 2010

PROGRAMME PROVISOIRE

Etabli par le Secrétariat

Judi 17 juin 2010

- | | |
|-------------------|---|
| 9 h 30 – 10 h 00 | Accueil des participants et inscription |
| 10 h 00 – 10 h 15 | Session d'ouverture |
| 10 h 15 – 11 h 00 | Introduction générale du système de Madrid
Vue générale du système et son positionnement sur les marchés internationaux
Développements récents |
| 11 h 00 – 11 h 15 | Pause-café |
| 11 h 15 – 12 h 00 | <u>Conditions requises pour présenter une demande internationale</u>
Habilitation à présenter une demande internationale
Office d'origine du déposant |
| 12 h 00 – 13 h 30 | Déjeuner |

- 13 h 30 – 14 h 30 Demande internationale et son examen
Types de demande internationale et leurs contenus
Certification de la demande par l'Office d'origine
Examen de la demande par le Bureau international
Consignes pour assurer une bonne présentation de la demande internationale
Exercices pratiques
- 14 h 30 – 14 h 45 Pause-café
- 14 h 45 – 15 h 45 Enregistrement international
Confirmation ou refus par une partie contractante désignée
Octroi de protection
Traitement des réponses aux avis de refus
Exercices pratiques
- 15 h 45 – 17 h 00 Présentation des activités d'enregistrement international au
Registre international, suivie d'une visite guidée, y compris
rencontre avec des examinateurs

Vendredi 18 juin 2010

- 9 h 00 – 10 h 00 Gestion de l'enregistrement international I
Désignations postérieures à l'enregistrement
Changement de titulaire
Limitation, renonciation, radiation
Exercices pratiques
- 10 h 00 – 11 h 00 Gestion de l'enregistrement international II
Spécificités, modes et fonctionnement communs:
Inscription des licences
Restriction du droit de disposer d'une marque
Substitution ou remplacement selon l'Article 4bis
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 12 h 15 Gestion de l'enregistrement international III
Spécificités, modes et fonctionnement communs:

Cessation des effets d'une demande de base ou
d'un enregistrement de base
Transformation
Durée de protection – renouvellement

12 h 15 – 14 h 15 Déjeuner

14 h 15 – 15 h 00 Le système de Madrid et les marchés internationaux
Avantages du système pour les utilisateurs
Expériences relatives à la désignation de certaines Parties Contractantes

15 h 00 – 15 h 15 Pause-café

15 h 15 – 15 h 45 Produits d'information concernant les enregistrements internationaux
La Gazette
ROMARIN
Madrid Express

15 h 45 – 16 h 30 Échanges entre participants et conférenciers
Session de clôture

[Fin du document]